

L'EMPRISE DU POLITIQUE SUR LE CULTUREL EN LIBYE RÉVOLUTIONNAIRE

Comme en matière économique, où régnait le laisser-faire, le domaine culturel se ressentait peu de l'influence de l'Etat au temps de la monarchie sanoûsîe, sous laquelle la promotion de la culture et même la censure demeureraient limitées. Certes, ainsi que Nouredine Sraieb l'avait noté : « ... les autorités libyennes (ont) sans doute compris que la littérature n'était pas qu'un reflet, mais qu'elle pouvait constituer un élément fondamental dans la lutte idéologique et politique qui se mène dans le pays entre les différentes classes sociales » (1). Mais pourquoi donc aurait-il fallu interdire des œuvres que la majorité de la population analphabète ne pouvait lire, d'autant plus qu'elles étaient écrites en arabe littéraire ? Pourquoi interdire des caricatures traitant de problèmes (2) mais ne s'attaquant pas directement au système politique, à ses dirigeants ? La censure ne toucha donc que la production culturelle dont le caractère subversif atteignait les masses, en particulier le théâtre critique en arabe dialectal (3).

Contrairement à cette attitude réservée de l'Etat sous la monarchie sanoûsîe, un vaste processus de politisation du domaine culturel intervint après la révolution du 1^{er} septembre, et cela tant du point de vue institutionnel que du point de vue du contenu. Depuis la publication du *Livre vert* (1975 : tome I, 1979 : tome III), cette politisation s'est de plus en plus transformée en une idéologisation (également appelée jamahirisation).

Le facteur déterminant sous-tendant cette évolution est la remise à l'honneur de l'héritage culturel arabo-islamique et de la langue arabe. C'est par la politique d'arabisation forcée que l'on devait justement faire obstacle aux immixtions néocolonialistes et éliminer les provocations auxquelles les Libyens étaient en butte. « Qaddafi fut pour sa part, profondément indigné par le fait que les cartes d'identité militaires des membres de l'armée libyenne étaient dressées en langue anglaise, une provocation qui lui semblait une discrimination de la langue arabe; derrière des phénomènes de ce genre, il discerne une stratégie : les colons font, par la domination des langues européennes, la preuve de la supériorité de la culture européenne et des Européens, suggérant que les Arabes n'avaient rien d'équivalent » (4).

(1) SRAIEB, Nouredine : « La littérature contemporaine », dans : CREM. *La Libye nouvelle. Rupture et continuité*. Paris : CNRS 1975, pp. 231-258, voir : p. 256.

(2) Cf. par exemple les caricatures de Muḥammad az-Zwāwī dans les journaux *al-Maydān*, *al-Haqīqa*, *al-Hurriya* etc. des années 1966-1969, dans le recueil : *al-wajh al-ākhar* (Le visage de l'autre). Tripoli 1979 (2^e édition).

(3) Sraieb donne un exemple (op. cit., p. 256); c'est ainsi que la pièce *ad-Darāwīsh* de la troupe « Théâtre Nouveau » (1968) fut interdite.

(4) GLAGOW, Rainer 1972 : « Bericht über eine Diskussion zur Rolle der ideologischen Systeme, zum Islam und zum Problem des Fortschritts in der arabischen Welt mit Mu'ammār al-Qadhāfī », dans : *Orient* (Opladen), 3/1972, pp. 147-152, voir : p. 147.

Les décrets du Conseil Révolutionnaire, en date du 19 septembre 1969, portant sur un usage exclusif de la langue arabe et du calendrier musulman (5), ou bien la décision de fermeture du Tripoli College, le 5 juin 1971 (où l'enseignement était dispensé en anglais), ainsi que de celle de tous les autres centres culturels et linguistiques étrangers (ex. : l'Institut Goethe allemand), à l'exception des centres français, furent le résultat de cette volonté de revitalisation ayant trouvé une vaste assise idéologique dans le développement de la Troisième Théorie (6) (appelée plus tard : Troisième Théorie Universelle). Dans le cadre de la révolution populaire introduite par le discours de Zuwāra (15 avril 1973), la révolution culturelle (*ath-thawra ath-thaqāfiya*) représentait un des cinq points du programme et constituait en même temps, à côté de la révolution administrative ayant abouti à la fondation des Comités Populaires, celle des composantes qui eut les conséquences les plus profondes. Dans ce discours, Qaddafi posa le postulat selon lequel « l'idée de la révolution du 1^{er} septembre prenait sa source dans l'Islam, le message éternel et le livre descendu du ciel », et annonça : « Je vais entreprendre une révolution qui impliquera les bibliothèques, les universités, les programmes d'enseignement et toute chose écrite. Il est indispensable, je dis cela sans ambages, que nous bannissons toute pensée dénaturée et que nous ne laissions subsister que la pensée authentique de l'homme prenant sa source dans le Livre de Dieu » (7).

Cette déclaration de Qaddafi ne se répercuta pas seulement dans des mesures d'organisation correspondantes, mais fut reprise par la presse libyenne et en de nombreuses publications (8). Tous ces commentaires font clairement apparaître l'approbation rencontrée par le rejet de Qaddafi de toute culture non autochtone : d'un point de vue politique, les théories de l'État existantes, d'un point de vue économique, le capitalisme et le communisme, d'un point de vue culturel, les idées philosophiques athées et le mode de vie occidental.

Partant de l'enracinement spirituel de la révolution du 1^{er} septembre dans l'Islam, les Libyens doivent, de l'avis de Qaddafi, se concentrer sur un retour à leurs propres valeurs culturelles (*al-mayzāt al-asliya*) afin de protéger les principes islamiques. Dans la législation, ce but devra être atteint par l'application de la *sharī'a* islamique; dans l'éducation par une restructuration des programmes axés sur l'idéal de l'Islam et la Troisième Théorie Universelle (9); dans le système économique, par l'accomplissement de la justice sociale décrite

(5) Cf. *al-Jarida ar-Rasmiya*, 24. Septembre 1969 (numéro spécial).

(6) Cf. *an-nazariya ath-thālitha li-f-aqlid Mu'ammār al-Qadhāfi* (La Troisième Théorie de Mu'ammār al-Qadhāfi), Secrétariat Général de l'Union socialiste Arabe, Tripoli (Cahier de l'USA No. 15), 16. Septembre 1972, 120 pages.

(7) Cf. discours de Qaddafi de Zuwāra, cité après traduction dans : MATTES, Hanspeter : *Die Volksrevolution in der Sozialistischen Libyschen Arabischen Volksgemahiriyā*. Heidelberg-Brazzaville 1982, 980 pages, voir : pp. 367-368.

(8) Cf. AL-JIBALLI, Salāh : *ath-thawra ash-shābiya, harakat ash-shābi* (La révolution populaire. Mouvement du peuple). Tripoli 1973. En particulier, les déclarations relatives à « la pure pensée arabo-islamique » pp. 50-51; AYD, Kamāl : *ath-thawra ath-thaqāfiya, al-fikr wai-manhaj* (La révolution culturelle. Pensées et méthodes), dans : *ash-Shūra* (Tripoli), 4^e année, No. 5, Mai 1977, pp. 96-100.

(9) Cf. décret n^o 5/6, Août 1973, instituant une commission supérieure pour réviser et perfectionner des méthodes et des programmes scolaires et pour les révolutionner, dans : *al-Jarida ar-Rasmiya*, 12 Novembre 1973, pp. 2057-2062.

dans le Coran (à partir de 1978 précisée dans le *Livre vert II* sous la directive « associés, pas salariés »); et dans la politique, par les délibérations publiques et la participation des masses populaires au processus de décision (à partir de 1975, Congrès populaires de base et Comités Populaires) exigé dans le Coran, Surat 42, vers 36.

« Le retour à l'authentique héritage de l'Islam » (10) et la vérité historique de l'histoire de la Libye (11) furent en particulier interprétés dans le sens d'une culture révolutionnaire (ath-thaqâfa ath-thawriya) et leurs propagations dans tous les pays du monde devint un devoir, en particulier pour les étudiants considérés comme « messagers et soldats de cette révolution » (12).

I. — REVOLUTION ET CULTURE : L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE

Les idées politiques du conseil révolutionnaire en vue de faire de la culture un instrument « du profond renouvellement de l'homme arabe » exigeaient nécessairement l'instauration de différents organes. L'arabisation pouvait être introduite par simple décret mais l'éducation idéologique recherchée au sens de la révolution du 1^{er} septembre et de ses idéaux (liberté, socialisme et unité) devait être organisée à long terme et appuyée d'un point de vue institutionnel.

Son premier organe fut donc le Conseil Supérieur de l'Orientation Nationale (al-majlis al-'âlâ lil-irshâd al-qawmi) (13) fondé le 10 septembre 1972 par la loi 118. Conformément à l'article 1, ledit conseil devait « sauvegarder l'unité de pensée des citoyens en ce qui concerne les grands problèmes au cours de l'étape de la transformation révolutionnaire, pour après, jeter les bases conceptionnelles d'une éducation idéologique ». Ce Conseil, composé du président du Conseil Révolutionnaire (Qaddafi), Bashîr al-Hawwadi (Ministre de l'Education de l'Orientation Nationale du 16 janvier 1970 au 13 août 1971, puis Secrétaire Général de l'Union Socialiste Arabe, fondée en juin 1971), des Ministres de l'Education et de l'Enseignement, de l'Information et de la Culture, de la Jeunesse et des Affaires sociales, du président de l'université libyenne, du secrétaire général de l'Association pour l'appel à l'Islam, du directeur général de l'Administration des Awqâf et du secrétaire pour les Campagnes Théorie et Culture au sein du Secrétariat Général de l'Union Socialiste Arabe, assumait

(10) Cf. à ce sujet les déclarations détaillées de Qaddafi dans : Ministère de l'information et de la Culture : *thaurat ash-shâb al-'arabi al-libi* (La révolution du peuple libyo-arabe). Tripoli 1973, tome II, pp. 237-307, 249.

(11) Cf. HABIB, Henry : *Libya. Past and Present*. La Valletta 1979, p. 129 et discours de Qaddafi du 7 Mai 1973 : « The cultural revolution is to correct errors and bring back the truth about our heritage ».

(12) Cf. le discours de Qaddafi du 7 Mai 1973, tenu devant des étudiants de l'université de Benghazi. De même, les statuts de l'Union Générale des Étudiants de la JALPS (*al-Jarida ar-Rasmiya*, 5 juillet 1979, p. 1085) : «...proclamer la civilisation nouvelle, protéger la révolution du 1^{er} septembre, protéger le patrimoine arabe islamique ».

(13) Cf. HABIB op. cit., pp. 115-117 et BLEUCHOT, Hervé : *Chroniques et documents libyens 1969-1980*. Paris : CNRS 1983, pp. 45-46.

plus haut niveau les fonctions du Ministère de l'Éducation et de l'Orientation Nationale. Il devait, conformément aux objectifs de la Révolution, « reconstruire les hommes » et instaurer une société islamo-arabe idéale sur la base de l'Islam en tant que contenu principal de l'Orientation nationale. C'est donc à juste titre que les représentants de l'Administration des Awqâf et de l'Association pour l'Appel à l'Islam étaient membres de ce Conseil.

Bien que, du fait de sa composition prestigieuse, le Conseil supérieur de l'Orientation Nationale doive être considéré comme organe de contrôle idéologique de l'Union Socialiste Arabe, ce fut cette dernière qui accomplit à la base l'essentiel de la tâche politico-culturelle. Après la première séance du Conseil Supérieur de l'Orientation Nationale du 22 novembre 1972, lors de laquelle il reprit « l'idée lancée par le colonel Qaddhafi au mois d'octobre : ... préciser davantage les fondements de la Troisième Théorie qui combat le communisme et le capitalisme » (14), c'était le secrétariat pour les Campagnes Théorie et Culture qui devait expliquer dans tout le pays la Troisième théorie et ses implications, en particulier après le discours de Zuwâra (15 avril 1973) qui fit apparaître formellement la dégradation politique de l'Union Socialiste Arabe et la préférence accordée aux Comités Populaires. Lorsque la direction révolutionnaire restructura, en 1975, l'Union Socialiste Arabe, à la suite de l'instauration des congrès populaires de base, le travail du secrétariat fut lui aussi redéfini. La Section Théorie, dirigée par Jum'a al-Fazzâni, se consacra en étroite collaboration avec Qaddafi, au développement de la théorie révolutionnaire, tandis que la Section Propagande s'efforça de sensibiliser politiquement les masses en diffusant les informations en conséquence. Elle fut soutenue dans cette tâche par la section Culture dont le travail consistait à « étudier, rechercher, proposer et préparer les problèmes culturels, choisir les intellectuels en réalisant avec eux la vraie unité de la théorie » (15).

Ce Secrétariat qui exista jusqu'en 1979 au sein du Secrétariat Général de l'Union Socialiste Arabe, ou de l'organisation qui la remplaça (Secrétariat Général du Congrès Populaire Général) abandonna tout d'abord cette compétence au secrétariat des liaisons extérieures dirigé par Ahmad ash-Shahâtî qui, après la publication des trois tomes du *Livre Vert* se consacra de plus en plus à la diffusion interne et externe de l'idéologie (sous forme de conférences et de publications (16), et cela, jusqu'à la fondation, en décembre 1981 par le décret 1485 du Centre Mondial pour les études et les recherches sur le *Livre Vert*, qui se chargea de cette tâche en tant qu'institution autonome. Les bibliothèques et centres culturels (tant sur le territoire national qu'à l'étranger) qui, depuis 1969 avaient été aménagés à un rythme accéléré dans toutes les villes et agglomérations de la Libye (17), furent définitivement mis sur l'orbite des idéologies qui,

(14) BLEUCHOT op. cit., p. 46.

(15) RAL, Union Socialiste Arabe, Secrétariat Général du congrès du Peuple, Secrétariat de l'Organisation : *Guidé des dispositions pour la reconstitution des organisations de l'USA*, Tripoli Juillet 1975, p. 25.

(16) Cf. MATTES, Hanspeter : « Das Grüne Buch-Zentrum : Trägerinstitution der internen und externen ediffusion Ideologi Mu'ammâr al-Qadhâfîs », dans : *Waqûf* 1, 1986 (Hambourg), 62 pages.

(17) Cf. liste dans : RAL, Ministère de l'Information et de la Culture : *La révolution du premier septembre. 5^e anniversaire*, Tripoli 1974, pp. 213-214.

dès 1973, passèrent à l'action pour extirper des bibliothèques les produits des cultures étrangères selon la demande de Qaddafi (18). Cette évolution signifia une perte de puissance pour le Ministère de l'Information et de la Culture existant depuis le 16 juillet 1972 auquel on retira des tâches essentielles, telle l'édition du *Sijill al-Qawmi*, et qui finit même par être transformé en 1980, en un comité Administratif de l'Information Révolutionnaire n'ayant pas le statut de secrétariat (ministère).

Cette prise d'influence, à motivation surtout politique, sur l'appareil culturel existant, s'exprima également par une intervention de l'Etat dans le secteur de la presse, où depuis la nouvelle loi sur la presse n° 76 du 17 juin 1972, l'arabisation complète de la presse en décembre 1972 et la fondation du Conseil d'Administration de l'agence de presse libyenne (décret du 20 mars 1972), on vit se développer une « multiplicité dans l'unité » ne représentant rien d'autre (notamment après la publication du *Livre Vert*, Tome I, contenant des indications sur la presse) qu'une presse Niqâba de tendance uniforme dotée de noms politisés (*ash-shâb al-Musallah*, *al-Fallâh al-Jamâhîrî*, *az-Zahf al-Akhqar*, *al-Jamâhîriya* etc.) (19). La direction politique (Conseil de la Révolution, Conseil des Ministres, Congrès Général du Peuple) créa par ailleurs des institutions ou organisa des manifestations axées sur les idées-forces de la révolution culturelle (retour aux sources, mise en avant de l'héritage arabo-islamique, nouvelle interprétation de l'histoire nationale) C'est dans ce cadre que s'inscrit, de manière exemplaire, la fondation de la Société Nationale Cinématographique (1973) (20) et de la Société Générale pour la Production des Films Cinématographiques (1977) (21), la fondation de l'Institut Ibn Maqallâ de Calligraphie (22) (un institut unique en son genre pour le Maghreb) en 1977, l'Ecole des Arts et Métiers Islamiques (1981) (23), l'Institut National de Musique et de Théâtre Jamâl ad-Dîn al-Milâdî (1972) (24) ou l'instauration de l'Office National pour le théâtre, la Musique et les Arts Populaires par la loi n°104 du 15 décembre 1973 (ayant trois bureaux, l'un à Darna, les autres à Benghazi et Sabha) (25), réglant également les

(18) Cf. décret n° 136/13. Mai 1973 créant des comités pour la purification des bibliothèques scolaires, dans : *al-Jarida ar-Rasmiya*, No. 26, 16. Juin 1973, p. 1333.

(19) Sur le concept de la presse Niqâba et de la situation du secteur de la presse, cf. déclaration de Taoufik MONASTIRI dans « Chronique Libye : La presse », dans : *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1983. Paris : CNRS 1985.

(20) Cf. loi n° 103/13. Décembre 1973, dans : *al-Jarida ar-Rasmiya*, No. 5, 14. Février 1974, pp. 158-166. Cf. EL-JERAY, Abdallah Taher : *The design of a mass media training program*. Ph. D. Thesis, The University of Wisconsin, Madison/USA 1981, pp. 136-150 (« The Libyan cinema organization »).

(21) Cf. loi n° 25/24. Février 1977, dans : *al-Jarida ar-Rasmiya*, No. 22, 12. avril 1977. Le but de la société est la « production, (le) financement et (la) distribution des films tendant à la revivification du patrimoine islamique et arabe ».

(22) Cf. *al-Jarida ar-Rasmiya*, No. 25, 7. Mai 1977, pp. 1420-1428.

(23) En arabe : *madrassa al-funûn waş-Sana'î al-islâmiya*; cf. *al-Jarida ar-Rasmiya*, No. 13, 28. avril 1982, pp. 425-432.

(24) Cf. décret/13. Novembre 1972 « portant statut de l'Institut national de Musique et de Théâtre (Institut Jamâl ad-Dîn al-Milâdî), dans : *al-Jarida ar-Rasmiya*, No. 5, 13. Février 1972, pp. 212-221.

(25) En ce qui concerne les activités de la ha'i'a al-amma lil-masrah wal-mûsiqâ wal-funûn ash-sha'biya, cf. LAR. Ministry of State. *Organization of Theatre, Music and Folklore : Realizations in brief*. Tripoli 1977 (statistiques et photographies).

indemnités versées pour les activités artistiques et littéraires (26), ainsi qu'un « Comité de Théâtre » devant procéder au choix de pièces.

Toutefois, la constitution, en 1976, de la « Fédération des Écrivains et Littérateurs » (rabiṭat al-udabā' wal-kuttāb, de la loi 44 du 10 juin 1976) (27) compte parmi les trois grandes interventions culturelles. L'adhésion à cette fédération est obligatoire pour tous les écrivains libyens, ce qui garantit une standardisation idéologique du contenu de la production culturelle. La deuxième institution importante créée pour influencer sur le monde culturel est l'Institut d'Études du Jihād des Libyens contre l'Invasion italienne » (markaz al-Jihād) (28), fondée en 1978, auquel fut confiée la révision de l'historiographie libyenne qui n'était, « jusqu'à présent que l'œuvre de colonialistes » (Qaddāfi) (29). La troisième institution marquante, de façon évidente axée sur la politique extérieure, est le Majlis al-qawmī lith-thaqāfa al-'arabiya (Conseil panarabe pour la culture arabe) (30), financé par la Libye et fondé en 1983 sous la direction de 'Umar al-Hāmīdī, secrétaire général du conseil, familier de Qaddāfi et ex-rédacteur en chef du *Fajr al-Jadīd*. Le Conseil panarabe pour la culture arabe doit en particulier s'opposer aux « actes de banditisme culturel de l'impérialisme sioniste contre les États arabes » (31).

II. — REVOLUTION ET CULTURE : L'IMMIXTION IDÉOLOGIQUE

La révolution culturelle qui, selon la conception libyenne, présente des composantes politique, sociale et culturelle (32) (cf. organigramme) se caractérise dès l'origine par la mainmise sur l'idéologie. Non seulement, la jeune génération est déjà endoctrinée par le biais de la presse uniformisée ou des programmes d'enseignement scolaire (33) et universitaire (34), au moyen du *Livre Vert* (ou de

(26) Revu par le décret n° 33/1985 dans : *al-Jarīda ar-Rasmiya*, No. 11, 4. Avril 1985, pp. 350-358.

(27) Cf. *al-Jarīda ar-Rasmiya* No. 46, 18. août 1976, pp. 2395-2402. La Fédération des Écrivains et Littérateurs publie une revue trimestrielle *Al-fuṣūl al-'arabiya* Les quatre saisons.

(28) Le « Markaz buḥūth wa dirāsāt al-jihād al-libi » Centre de Recherches et d'Études sur le Jihād Libyen (titre d'origine) fut fondé par le décret du 17 août 1977 (*al-Jarīda ar-Rasmiya* No. 13, 30. Septembre 1978, pp. 466-468). Cf. sur les multiples activités du Centre : SPLAJ. Al Fatah University : *The Libyan Studies Centre. General informations*. Tripoli 1984, 67 pages.

(29) Cf. *Jamahiriya Mail* (La Valletta), 1 octobre 1977; cf. aussi le discours correspondant de Jallād tenu lors de la 11^e Conférence des Écrivains et Littérateurs Arabes, octobre 1977 à Tripoli (*Jamahiriya Mail*, 8 octobre 1977). Un résultat de la révision de l'historiographie libyenne figure dans la publication de AL-IBRĀR, Sālim : *Maqālāt fit-turāth ash-shābi* (Mémoires relatives à l'Héritage du Peuple). Tripoli 1982, 195 pages (Série : Kitāb Jadīd).

(30) al-majlis al-qawmī lith-thaqāfa al-'arabiya. Tripoli. B.P. 1905, s.d. (1983), 61 pages. Le siège du Conseil est Tripoli.

(31) Pour la définition du point de vue libyen, cf. la publication de AR-RIFĪ, Mahmūd Jābir : *al-Istīmār wal-ghazū ath-thaqāfi* (Colonialisme et Envahissement Culturel). Tripoli 19982, 80 pages.

(32) Cf. MATTES op. cit. (*Die Volksrevolution...*), pp. 376-383.

(33) Une description des programmes d'enseignement et des différences par rapport à ceux en vigueur sous la monarchie saoudaise se trouve dans MOGASSBY, Ali Milad : *A study of the differentiation of content of history textbooks of elementary and preparatory schools in two distinguished political periods in Libya*. Ph. D. Thesis University of Pittsburgh USA 1980, 179 pages.

(34) On voit se développer ici l'influence d'un livre d'enseignement conçu par le Centre du Livre Vert où, par exemple, l'intervention personnelle de Qaddāfi lors d'une manifestation du département de Sciences Politiques (Université al-Fāthīh) concernant la nécessité de l'étude des mouvements populaires. Cf. *Jamahiriya* (Tripoli). No. 268, 7 juin 1985, p. 3.

la Troisième Théorie Universelle); mais, en dehors de ces deux aspects, il n'est guère de domaine culturel (qu'il s'agisse de la musique, du théâtre, de la poésie, de la peinture) où les interventions en vue d'obtenir certaines productions de propagande ou adaptations idéologiques soient épargnées. Citons par exemple les films commandés à l'étranger à la fin des années 70 tel « 'Umar al-Mukhtar, le lion du désert », ou « La bataille de Tiqrift », reprenant les thèmes de la résistance libyenne contre la puissance coloniale italienne ou bien encore des films de propagande de production nationale destinés à l'étranger (« Acquis de la Révolution ») (35).

La situation est tout à fait analogue dans le domaine musical où tous les chants révolutionnaires caractéristiques (exemple : al-Jamâhiriya-quwâ thawriya, Mu'ammâr amin al-qawmiya/La Jamahiria est une force révolutionnaire et Mu'ammâr est gardien du nationalisme; ou yâ Mu'ammâr — yâ Asad/Oh Mu'ammâr/Oh Asad, chant en l'honneur de la fusion syrio-libyenne de 1980; disque : Jamahiriya pour la diffusion extérieure (36) maintiennent ou remettent à l'honneur les formes de chants traditionnels (par exemple : les hommes assis en cercle frappant des bâtons en mesure et récitant des poèmes improvisés), à la seule différence que les textes de ces chants font la louange de la révolution. Prenant ses racines dans la fondation de l'Académie Arabe de Musique (Tripoli) et la sixième conférence des musiciens arabes (thème de la conférence : « retour à la culture musicale arabe des origines » organisée à Tripoli par la Libye du 24 mars au 2 avril 1979, une intervention politique radicale eut lieu au début juin 1985 : le 2 juin, le Comité Général Populaire ordonna la destruction de tous les « instruments de musique occidentaux » (37) car — se référant directement au *Livre Vert*, tome III (chapitre : culture et art) — les peuples ne peuvent vivre qu'en harmonie avec leur propre art et leur propre culture. Selon l'agence de presse libyenne JANA, c'est la raison pour laquelle le Comité Populaire Général a décidé de « se débarrasser de tout ce qui n'a aucun lien avec la société arabe » et a pris la responsabilité d'éliminer tous les instruments de musique occidentaux qui ne feraient que déformer musique et culture arabe et contaminer le goût de la nouvelle société Jamahiriya (38).

Le *Livre Vert* mentionne également directement le domaine du théâtre et du spectacle :

« Ceux qui façonnent eux-mêmes la vie n'ont pas besoin de l'imaginer à travers le jeu des acteurs de théâtre ou de cinéma... »

(35) Pour la production cinématographique libyenne, cf. SHWAEB, Suliman Y.: *Guiding principles for media use in national development*, Ph.D. Thesis The Ohio State University/USA 1980, p. 202 et EL-JERARY op. cit., pp. 136-186. Cf. AT-TUBJIL, Hussein Hamdi : « al-khayyâla wa nashr al-mâ rifa fil-mujtama' al-'arabi al-libi » (Le cinéma et la transmission de connaissances dans la société arabo-libyenne), dans : *al-mu'assasa al-'amma lil-khayyâla : al-khayyâla fil-waqtan al-'arabi* (Le cinéma dans le monde arabe), Tripoli 1986, pp. 101-116.

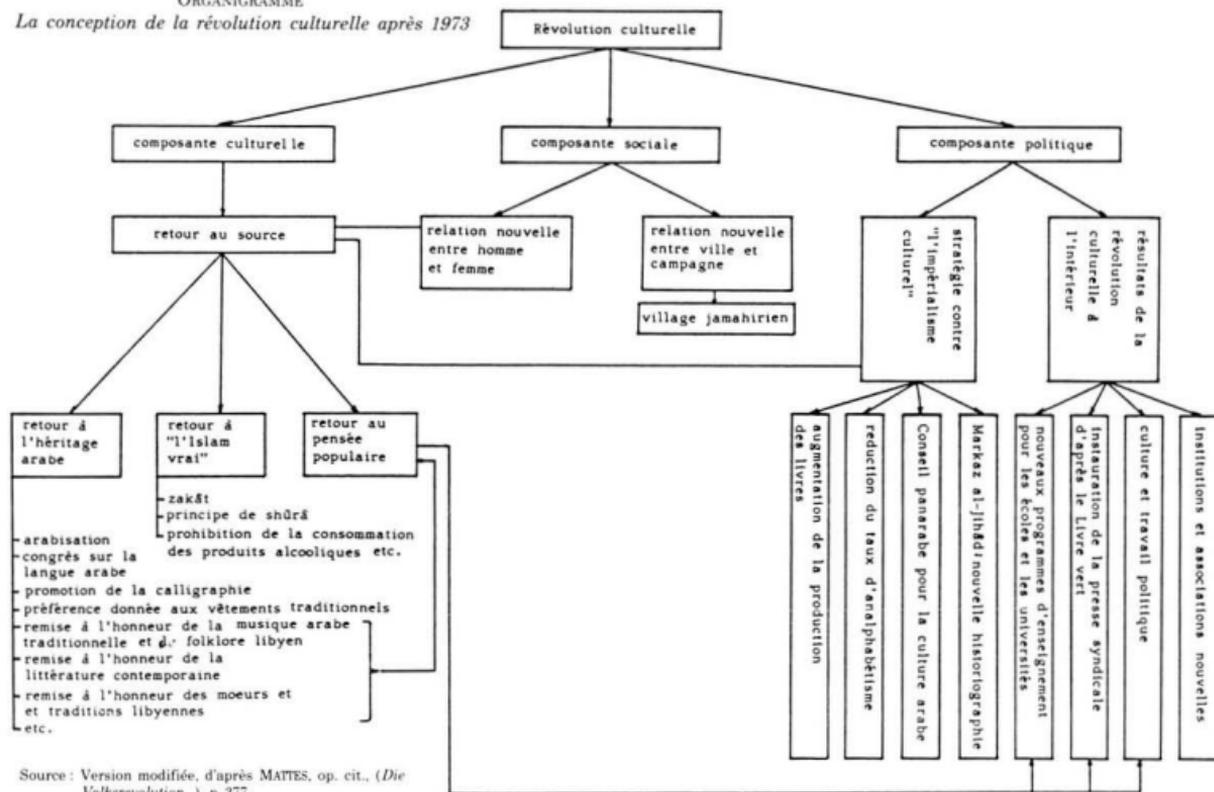
(36) Jamahiriya. Produced by Overseas Broadcasting of the SPLAJ and the Information Section/Libyan People's Bureau, Malta and recorded at Sea Musica Studios, Catania-Italy, s.d. (1984) titres musicaux, entre autres : La Gemahiria; Il Libro verde; La rivoluzione. Arrangement musical par IBN SUMIEN.

(37) Cf. *Kuwait Times*, 4 juin 1985 : « Libya burns Western culture ».

(38) JANA (Tripoli), 3 juin 1985. La musique militaire est exclue de ces mesures. Cf. le discours de Qaddafi tenu devant la faculté de pédagogie, département d'éducation artistique et musicale le 13 juin 1983, commenté dans : *az-Zahf al-Akhḍar* (Tripoli), No. 299, 1. juillet 1985, p. 12.

ORGANIGRAMME

La conception de la révolution culturelle après 1973



Source : Version modifiée, d'après MATTES, op. cit., (*Die Volksrevolution...*), p. 377.

Ainsi, les peuples bédouins, parce que très sérieux et travailleurs, ne prennent aucun intérêt, ni au théâtre, ni aux spectacles : façonnant la vie, ils n'ont que dérision pour les imitations (39).

Ce rejet n'a pas encore abouti à la suppression des théâtres qui jouissent en Libye d'une longue tradition (40) et ont été fortement soutenus après la révolution par l'Office National du théâtre, de la Musique et des Arts Populaires. Cependant, une publication de Muhsin al-Khayyât, parue en 1982 (*Le théâtre tel que nous le voulons/al-masrah alladî nuriduhu*) (41) dit clairement que le théâtre devra se mettre au service du changement révolutionnaire (« Nous voulons un théâtre révolutionnaire s'adressant aux paysans et ouvriers et appuyant la volonté de changement ») et c'est l'idéologie qui prescrira le contenu des pièces de théâtre. Ce n'est donc pas un hasard si, depuis la proclamation de la Jamâhiriya en 1977, on donne de plus en plus de pièces à caractère politico-didactique comme *'urs ath-thawra* (Mariage de la Révolution) (42) de Jum'a al-Fazzânî ou *La révolution des Paysans* (43) de 'Abd al-Basîţ 'Abd aş-Şamad. Cette tendance à la glorification de la société jamahirienne, très apparente sur les timbres ou dans le cadre des matières scolaires et universitaires, se prolonge dans le domaine littéraire, bien que toute la création artistique ne soit pas entièrement empreinte d'idéologie et de politique ou entièrement placée au service de la politique; citons pour exemple le domaine des caricatures (Muḥammad az-Zwâwî, Muḥammad az-Zaytûnî, at-Tijânî Aḥmad etc.) (44). Certes, il existe de telles œuvres dans le domaine littéraire : du point de vue de la propagande extérieure, citons *The Green Light* du Maltais Manwel Haber (45), ou les rimes de l'Indien Mahendra S. Rathi *Reflections on the Green Book* (46); dans le domaine de la propagande intérieure libyenne, les « qaddafismes » d'Aḥmad Sulaymân al-Aḥmad (47), la poésie « al-Fâtiḥ » de Jum'a al-Fazzânî (48), les poèmes de Nûrî al-Mûdî, sur « al-Zahf al Akḥḍar », « Jihâd ash-sha'b » etc., publiés sous le titre *at-Tariq al-Akhḍar* (La Voie Verte) (49).

(39) *Libre vert*, tome III, pp. 204.

(40) Cf. URABYBÎ, Muḥammad : *al-fann wal-masrah fi libiyâ* (Art et Théâtre en Libye). Tunis-Tripoli 1981. 326 pages et ABÛ QURN, al-Mahdî : *tâ'rikh al-masrah fil-Jamâhiriya* (Histoire du théâtre sous la Jamâhiriya). Tripoli 1978. 164 pages (Série : kitâb ash-Sha'b)

(41) AL-KHAYYÂT, Muhsin : *al-masrah alladhî nuriduhu*. Tripoli. 126 pages (Série : Kitâb ash-Sha'b).

(42) AL-FAZZÂNÎ, Jum'a al-Mahdî : *'urs ath-thawra*. Tripoli. Mars 1978. 112 pages (Série : Kitâb ash-Sha'b).

(43) 'ABD AŞ-ŞAMAD, 'Abd al-Basîţ : *thawrat al-fallâḥîn*. Tripoli 1983. 102 pages (Série : Kitâb ash-Sha'b).

(44) Cf. les nombreux exemples récents dans : FAATH, S., MATTES, H., AL-WARFALLI, G. : *Muhammad az-Zwâwî. Ein libyscher Karikaturist*. Scheessel 1984. 226 pages ou sur la couverture de presque toutes les éditions de *al-Zahf al-Akhḍar* (Tripoli), Organe des Comités Révolutionnaires.

(45) HABER, Manwel : *The Green Light*. Edam Publishing House Libya-Malta. s.d. (1982). 94 pages.

(46) RATHI, Mahendra S. : *Reflections on the Green Book*, 3 Parts. Tripoli 1981. 80 + 72 + 98 pages. Cf. RATHI, Mahendra S. : *From turmoil to peace. A play*. Tripoli 1981. 88 pages.

(47) AL-AHMAD, Aḥmad Sulaymân : *mu'ammariya, mu'allaga al-'asr al-jamâhiri* (Mu'ammariya. La poésie à l'ère des masses populaires). Tripoli 1982. 63 pages.

(48) AL-FAZZÂNÎ, Jum'a : *al-Fâtiḥ. thawrat al-insân wal-hurriya* (al-Fâtiḥ. Révolution de l'humanité et de la Liberté). Tripoli (2^e édition) 1981. 54 pages (Série : Kitâb ash-Sha'b 9). L'ouvrage suivant présente le même caractère : AT-TARḤUNÎ, at-Tûmî : *Songs of Liberty* (ughniyât lil-hurriya). Tripoli 1985.

(49) AL-MÛDÎ, Nûrî : *at-tariq al-akhḍar*. Tripoli 1984. 87 pages (Recueil de 10 poèmes).

Mais en règle générale le « rêve de la révolution est exprimé dans la poésie libyenne moderne »(50) de manière plus modérée; les événements politiques, telle l'évacuation des bases, sont surtout l'occasion d'un traitement poétique de l'histoire libyenne (51).

La propagation de cette littérature dans l'ensemble de la Libye est toutefois insuffisante. Même Benghazi, la deuxième ville du pays est « sous-approvisionnée », y compris pour les journaux que ne lui parviennent qu'avec retard (52). La presse est pourtant le media connaissant le plus fort taux de diffusion. Il n'est pas de journal qui ne contienne une partie culturelle d'une ou plusieurs pages. Après la suspension de *al-Uṣbū ath-Thaqāfi* (La Semaine Culturelle) en 1979, c'est le *Zahf al-Akhḍar* avec sa rubrique « adabiyāt ath-thawra » (Littérature de la Révolution) qui fait fonction d'organe culturel, publiant, outre des poètes et des nouvelles, des articles couvrant toute la gamme de la production culturelle (53). Un recueil des principaux articles culturels de 'Alī Muḥammad al-Asfar (portant sur le théâtre, le cinéma, la peinture, la littérature enfantine, la culture des femmes) paru dans le *Zahf al-Akhḍar*, a été publié en 1982 (54).

III. — LE CONTENU POLITIQUE DE LA NOUVELLE IDENTITÉ CULTURELLE

La production culturelle diffusée en Libye depuis 1969 par la presse, la radio, le théâtre et les librairies, a en grande partie une fonction politique bien déterminée et est sciemment utilisée pour l'éducation d'une conscience idéologique ainsi qu'à des fins de politique intérieure et extérieure. La mise en œuvre d'institutions culturelles et de leurs productions pour « l'élaboration de l'homme nouveau », l'ancrage du système jamahirien dans les secteurs politiques et économiques (ce qui est en même temps la principale justification de l'existence des Comités Révolutionnaires) ou pour la promotion d'un projet de prestige comme le « Grand Fleuve Artificiel » (55) reflète l'orientation politique de la culture vers l'intérieur. Même dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture, on travaille actuellement à la conception de villages dits jamahiriens (56).

La production culturelle orientée vers la politique extérieure est surtout déterminée de manière négative et présente des traits *anti*-coloniaux (par

(50) Cf. AL-BASHŪ, Fawzi : *hulm ath-thawra fish-shār al-lībi al-ḥadīth*. Tripoli (2^e édition) 1981, 187 pages (Série : Kitāb ash-Shaḥ 5).

(51) AL-MĀLIKĪ, Hussein Nasīb : « al-ijlā' fish-shār al-arābi al-lībi » (L'évacuation des bases dans la poésie arabo-libyenne), dans : *ash-Shāḥ al-Musallāh* (Tripoli), No. 74, Juillet 1985, p. 37.

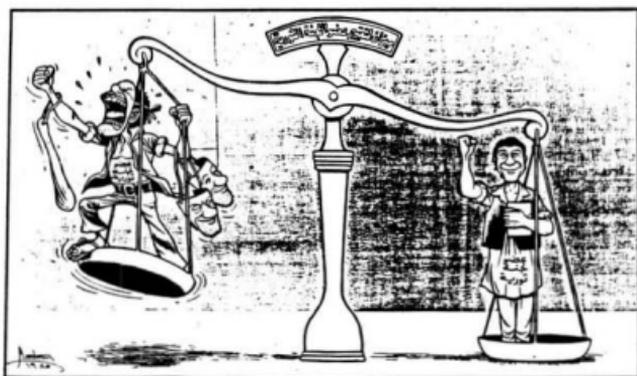
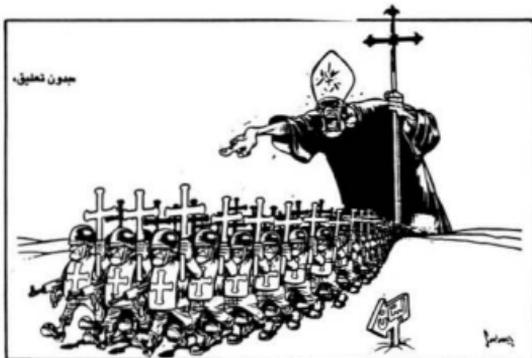
(52) Cf. EL-ZILITNI, Abdussalam Muḥammad : *Mass media for literacy in Libya. A feasibility study*. Ph. D. thesis The Ohio State University/USA 1981, pp. 241-242.

(53) Cf. AL-MĀLIKĪ, Hussein Nasīb : « 'aswāt nisā'iya fil-qissa al-lībiya al-qasira » (Voix de femmes dans la nouvelle libyenne), dans : *az-Zahf al-Akhḍar* (Tripoli), No. 178, 18, Avril 1983, p. 11.

(54) AL-ASFAR, 'Alī Muḥammad : *qirū'a fil-adab ath-thawri* (La lecture dans la littérature révolutionnaire). Tripoli 1982. 232 pages (Série : az-Zahf al-Akhḍar 5).

(55) Indications relatives au déroulement du premier festival populaire pour le « Grand fleuve Artificiel » qui se trouve, par exemple, dans : *az-Zahf al-Akhḍar* (Tripoli), No. 3266, 12, Novembre 1984 (« atwal mahrajān fit-ta'rikh »/Le Plus Long Festival de l'Histoire).

(56) Pour la conception théorique cf. *Jamāhīriya* (Tripoli), Nr. 271, 28-Juin 1985 : « hawla al-hayy al-jamāhīri » (De l'habitat jamāhīriyen) ou *az-Zahf al-Akhḍar* (Tripoli), No. 299, 1, Juillet 1985 : « al-hayy al-jamāhīri... wal-naḥ » (L'habitat jamāhīriyen... et le village); une cité moderne correspondante d'un point de vue architectonique, est actuellement en projet au nord de Benghazi.



exemple : « l'Institut d'Etudes du Jihâd des Libyens contre l'Invasion italienne » et ses productions, la représentation d'épisodes de l'histoire libyenne dans la vieille ville de Tripoli (57) en souvenir des horreurs du colonialisme), des traits *anti-occidentaux* (destruction des instruments de musique, manifestation contre le banditisme culturel de l'Occident), des traits *anti-américains* (des poèmes; des caricatures de Muḥammad az-Zwâwî), des traits *anti-sionistes* (par exemple, des caricatures) et/ou *anti-chrétiens* (publications de l'Association de l'Appel à l'Islam sur la relation entre le colonialisme et la mission chrétienne (58); des caricatures) alors qu'un seul domaine présente une approche positive : à savoir la production à caractère *pro-arabe* (pièces de théâtre, caricatures, chants). A cet égard, les stimuli politiques déclenchant certaines activités culturelles peuvent aussi bien résulter de conflits bilatéraux (exemple : l'évacuation de bases étrangères, inspirant poèmes et caricatures) ou de contextes panarabes (la « 10^e croisade », celle des régimes arabes réactionnaires contre les progressistes, a inspiré de nombreuses caricatures à Muḥammad az-Zwâwî), ou encore des combats du Tiers-Monde (la lutte contre l'oppression et l'exploitation est le thème principal de périodiques particuliers comme *shu'un Ifriqiya*/Affaires Africaines ou *at-Taṣaddy*/ La Fermeté, qui publie nouvelles et caricatures.

CONCLUSION

L'emprise politique sur le secteur culturel allant croissant depuis 1969 a sans nul doute contribué à l'augmentation quantitative de la production culturelle, non dépourvue dans certains domaines (par exemple : les caricatures de Muḥammad az-Zwâwî) d'un niveau qualitatif élevé. Globalement, l'idéologisation est une perte, du fait que la structure totalitaire la sous-tendant limite l'étendue de la multiplicité culturelle et de la liberté artistique et ne suscite d'un point de vue qualitatif, que des œuvres tributaires du courant officiel. L'endoctrinement idéologique, pour la Libye la Jamahirisation de la culture, n'a pas permis d'atteindre les objectifs espérés et n'aura à la longue qu'un effet inhibiteur sur la création artistique. D'autant que cette culture officielle à caractère anti-occidental, insistant sur les valeurs autochtones, n'empêche pas l'existence d'un vaste courant préférant les films américains aux productions de 'Umar al-Mukhtâr, les études à l'étranger à la fréquentation des universités libyennes, et pour lequel les hamburgers de Mac Donald, ou plus généralement les produits occidentaux, possèdent beaucoup de charme.

Hanspeter MATTES*

(57) Cf. le reportage du Festival du juin 1985 dans : *az-Zahf al-Akhdar* (Tripoli), No. 296, 10. Juin 1985, p. d11 : « Tarābulus al-qadīma — turāth wa hadāra » (Ancienne Tripoli. Héritage et Présent).

(58) Cf. MATTES, Hanspeter : *ad-dāwa al-islāmiya. Die innere und äußere islamische Mission Libyens. Historisch-politischer Kontext. Interne Struktur. Regionale Ausprägung am Beispiel Afrikas*. Mainz 1986, 250 pages + 70 pages documentation.

* Deutsches Orient-Institut, Hamburg.